

LA VENTE CROISÉE

COMMENT SE PROTÉGER

VÉRIFIER L'INSCRIPTION

POUR VOUS ASSURER QUE LES PROFESSIONNELS EN PLACEMENT ET LES PRODUITS QU'ILS OFFRENT SONT INSCRITS OU QU'ILS JOUISSENT D'UNE DISPENSE, COMMUNIQUEZ AVEC L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION DE VOTRE PROVINCE, LA BANQUE DE DONNÉES DES COURTIERIERS DE FINRA (AUX ÉTATS-UNIS) OU LE MOTEUR DE RECHERCHE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS SUR L'INSCRIPTION DES AUTORITÉS CANADIENNES EN VALEURS MOBILIÈRES (AU CANADA).

COMPRENDRE LES MODALITÉS DU PLACEMENT

POSEZ DES QUESTIONS ET FAITES VOS RECHERCHES AU SUJET DES OFFRES. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA FAÇON DONT UN PLACEMENT PRODUIRA DES RENDEMENTS, L'ÉCHÉANCIER DES VERSEMENTS, LES FRAIS ASSOCIÉS ET LES COMMISSIONS DE VOTRE CONSEILLER.

ATTENTION AUX TACTIQUES DE VENTE

LES BONIMENTS DE VENTE SOUS PRESSION, LES OFFRES NON SOLLICITÉES ET LES PROMESSES DE RENDEMENT ÉLEVÉ AVEC PEU OU PAS DE RISQUES FONT PARTIE DES TECHNIQUES DE PERSUASION. RÉSISTEZ À LA PRESSION DE PRENDRE UNE DÉCISION SUR LE VIF.

CONCLUSION

LES INVESTISSEURS PEUVENT ÊTRE ENCOURAGÉS À INVESTIR DANS DES PRODUITS QUI NE LEUR CONVIENNENT PAS. ATTENTION AUX BONIMENTS DE VENTE DOUTEUX. POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LES PRINCIPAUX DANGERS QUI GUETTENT LES INVESTISSEURS, LES SIGNAUX AVERTISSEURS DE LA FRAUDE ET POUR COMMUNIQUER AVEC VOTRE ORGANISME DE RÉGLEMENTATION, VISITEZ LE CENTRE DE FRAUDE DE LA NASAA.



APPRENEZ-EN
PLUS À
NASAA.ORG



OU VISITEZ
FCNB.ca